

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ARMAGH  
COMTÉ DE BELLECHASSE**

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Armagh, tenue le 26 janvier 2026 à 19h30, à la salle municipale située au 7, rue de la Salle, à Armagh.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Luc Bégin  
Siège #2 - Daniel Bédard  
Siège #3 - Sue-Élène Belisle  
Siège #4 - Gisèle Adam  
Siège #5 - Guylain Chamberland  
Siège #6 - Roxane Vézina

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Mélanie Bolduc. Mme Fadia Bayrakdar, directrice générale et greffière trésorière, est également présente.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Après vérification du quorum, Mme la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

**2026-01-26**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Roxane Vézina,  
Appuyé par M. Daniel Bédard,

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour, tel que rédigé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - POINTS DE DISCUSSION
  - 3.1 - Adoption du Règlement 217-2026 fixant les taux de taxes et les tarifs de compensations pour l'exercice 2026
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS EXCLUSIVE SUR LE RÈGLEMENT DE TAXATION 2026
- 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

**3 - POINTS DE DISCUSSION**

**2026-01-27**

**3.1 - Adoption du Règlement 217-2026 fixant les taux de taxes et les tarifs de compensations pour l'exercice 2026**

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance extraordinaire du 20 janvier 2026;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la séance extraordinaire du 20 janvier 2026;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,  
Appuyé par Mme Gisèle Adam,

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

**D'ADOPTER** le règlement 217-2026 fixant les taux de taxes et les tarifs de compensations pour l'exercice 2026 dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

**4 - PÉRIODE DE QUESTIONS EXCLUSIVE SUR LE RÈGLEMENT DE  
TAXATION 2026**

**2026-01-28 5 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. Guylain Chamberland,  
Appuyé par M. Luc Bégin,

**QUE** la séance soit levée.

La séance est levée à 19 h 37.

ADOPTÉE

Je, soussignée, Mélanie Bolduc, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Mélanie Bolduc, mairesse

---

Fadia Bayrakdar, directrice générale  
et greffière-trésorière